

RCS : AUXERRE
Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00309
Numéro SIREN : 518 696 570
Nom ou dénomination : ENVLIM GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 1518

GREFFE 89.01

RCS AUXERRE

N° gestion 098329

ENVLIM GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 230 000 euros

Siège social : Route de Lyon, 89460 CRAVANT

518 696 570 RCS AUXERRE

- 5 AOUT 2020

1518

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 244 167,19 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 389 453,15 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Cédric BILLAULT



Désignation de l'entreprise <u>SAS ENVLIM GROUP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>route de Lyon 89460 CRAVANT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>5 1 8 6 9 6 5 7 0 0 0 0 1 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le. <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	24 506	AC	23 853	653
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	465	AG	465	
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	35 000	AK	5 938	29 061
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	79 490	AU	25 095	54 395
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	180 000	CV		180 000
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD	2 149 420	BE		2 149 420
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	44 150	BI		44 150
	TOTAL (II) BJ		2 513 032	BK	55 351	2 457 681
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	4 328	BW		4 328
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	63 385	BY		63 385
		Autres créances (3) BZ	13 207	CA		13 207
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	634 170	CG		634 170	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	5 439	CI		5 439	
	TOTAL (III) CJ	720 531	CK		720 531	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 233 563	IA	55 351	3 178 212	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ENVLIM GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 000)	DA	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	240 000	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 145 285	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	244 167	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	1 882 453		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	261 765	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	896 757	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	97	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 960	
	Dettes fiscales et sociales	DY	114 596	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 581	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 295 759		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 178 212		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	695 775		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS ENVLIM GROUP				Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	926 981	FH		FI	926 981	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	926 981	FK		FL	926 981	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	22 925	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	949 907
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	361 626	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 142	
	Salaires et traitements*					FY	374 484	
	Charges sociales (10)					FZ	150 873	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	22 668
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5 653	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	932 447	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 459	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	4 550	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	260 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	260 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 499	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	37 499	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	222 500	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	244 510	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS ENVLIM GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	35		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	35		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(35)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	308		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 214 457		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	970 290		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	244 167		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	22 925	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	5 650		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	35		
			Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENVLIM GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 178 213 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 244 167 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2015

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	24 507			24 507
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 465			35 465
Immobilisations incorporelles	59 972			59 972
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		54 000		54 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 725	6 766		25 491
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 725	60 766		79 491
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	180 000			180 000
- Autres titres immobilisés	2 149 420			2 149 420
- Prêts et autres immobilisations financières	44 150			44 150
Immobilisations financières	2 373 570			2 373 570
ACTIF IMMOBILISE	2 452 267	60 766		2 513 033

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 766		60 766
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 766		60 766
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	653	20,00
Total	654	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU UNION CENTER DIFFUS	160	568	100,00					1 946	218	240
SASU 100 LIMITES	60	320	100,00					1 809	84	20
SAS ENVHYRO SAS	100	2 005	70,00					6 634	303	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 952	4 901		23 853
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 711	2 692		6 403
Immobilisations incorporelles	22 663	7 594		30 256
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		10 770		10 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 020	4 305		14 325
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 020	15 075		25 095
ACTIF IMMOBILISE	32 683	22 669		55 351

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 126 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 150		44 150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 385	63 385	
Autres	13 207	13 207	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 440	5 440	
Total	126 182	82 032	44 150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	4 435
Total	4 435

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 euros décomposé en 2 300 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	241 742
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	241 742
Affectations aux réserves	241 742
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	241 742

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	230 000				230 000
Primes d'émission	240 000				240 000
Réserve légale	23 000				23 000
Réserves générales	903 544	241 742	241 742		1 145 286
Résultat de l'exercice	241 742	-241 742	244 167	241 742	244 167
Total Capitaux Propres	1 638 286		485 909	241 742	1 882 453

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 295 759 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	261 765	261 765		
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	896 758	296 774	599 984	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 961	18 961		
Dettes fiscales et sociales	114 597	114 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 679	3 679		
Produits constatés d'avance				
Total	1 295 759	695 775	599 984	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	220 400			
(**) Dont envers les associés	98			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 97 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	12 465
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 024
Dettes provis. pr congés à payer	18 463
Charges sociales s/congés à payer	6 829
Divers - charges à payer	3 581
Total	43 362

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 440		
Total	5 440		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 120 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantage en nature	10 955	
Produits machine à café	3 101	
Remboursement Sinistres	8 870	
TOTAL	22 926	

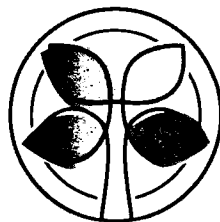
Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 323 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 20 323.13 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



GROUPE LEREL

EQUINOXE

EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL
ALLONS PLUS LOIN AVEC LA BONNE STRATEGIE

DIJON
k. BEAUNE
■ GEVREY
■ LUZY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS ENVLIM GROUP

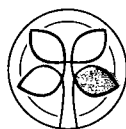
Société Par Actions Simplifiée au capital de 230 000 euros

Siège social : Route de Lyon

Zone Bas de Bouchot

89400 CRAVANT

518 696 570 RCS AUXERRE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés de la Société Par Actions Simplifiée ENVLIM GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Par Actions Simplifiée ENVLIM GROUP relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/19, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre



opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels qui figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Dijon, le 10 juin 2020

Le commissaire aux comptes

SAS EQUINOXE représentée par Monsieur Stéphane BOUCHETARD

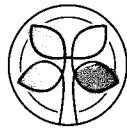


ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANNEXES AU RAPPORT

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	24 507	23 853	654	5 555
Concessions, brevets et droits assimilés	465	465		
Autres immobilisations incorporelles	35 000	5 938	29 062	31 754
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	79 491	25 095	54 396	8 705
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	180 000		180 000	180 000
Autres titres immobilisés	2 149 420		2 149 420	
Autres immobilisations financières	44 150		44 150	44 150
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	63 385		63 385	183 161
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 443		2 443	6 387
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 764		10 764	1 504
Autres créances	4 328		4 328	62 286
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	634 171		634 171	600
Disponibilités	5 440		5 440	451 249
Charges constatées d'avance				7 919
TOTAL ACTIF	3 233 564	55 351	3 178 213	3 132 689

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	230 000	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	240 000	240 000
Réserve légale	23 000	23 000
Autres réserves	1 145 286	903 544
Emprunts obligataires convertibles	261 765	261 765
Emprunts	896 758	1 117 717
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	896 758	1 117 717
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	98	98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 961	9 649
Personnel	18 463	22 371
Organismes sociaux	42 193	36 025
Etat, Impôts sur les bénéfices	308	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	50 659	41 586
Autres dettes fiscales et sociales	2 974	
Dettes fiscales et sociales	114 597	99 982
Autres dettes	3 581	5 193
TOTAL PASSIF	3 178 213	3 132 689

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	926 982	778 334	148 648	19,10
Autres produits	22 925	12 236	10 689	87,36
Total	949 907	790 570	159 337	20,15
CONSOMMATION M/ISES & MAT				
Autres achats & charges externes	361 627	295 254	66 373	22,48
Total	361 627	295 254	66 373	22,48
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	17 142	15 310	1 833	11,97
Salaires et Traitements	374 484	315 983	58 501	18,51
Charges sociales	150 873	126 839	24 034	18,95
Amortissements et provisions	22 669	11 396	11 273	98,92
Autres charges	5 653	3 254	2 399	73,75
Total	570 821	472 781	98 040	20,74
Produits financiers	260 000	260 000		
Charges financières	37 500	42 572	-5 073	-11,92
Résultat financier	222 500	217 428	5 073	2,33
Opérations en commun	4 550	1 779	2 772	155,84
Charges exceptionnelles	35		35	
Résultat exceptionnel	-35		-35	
Impôts sur les bénéfices	308		308	
RESULTAT DE L'EXERCICE	244 167	241 742	2 426	1,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENVLIM GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 178 213 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 244 167 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions ou frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts réduits nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2015

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Nos activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020, notamment du fait de l'arrêt temporaire d'activité de certains donneurs d'ordres. Notre société a pris les mesures nécessaires pour adapter ses modes opératoires.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, notre société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur ses états financiers en 2020.

A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	24 507			24 507
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 465			35 465
Immobilisations incorporelles	59 972			59 972
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		54 000		54 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 725	6 766		25 491
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 725	60 766		79 491
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	180 000			180 000
- Autres titres immobilisés	2 149 420			2 149 420
- Prêts et autres immobilisations financières	44 150			44 150
Immobilisations financières	2 373 570			2 373 570
ACTIF IMMOBILISE	2 452 267	60 766		2 513 033

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 766		60 766
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 766		60 766
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Valeurs nettes				653
Frais de constitution				
Frais de premier établissement				
Frais d'augmentation de capital				
Total				654
				Taux (en %)
				20,00

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
- (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
- (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU UNION CENTER DIFFUS	160	568	100,00					1 946	218	240
SASU 100 LIMITES	60	320	100,00					1 809	84	20
SAS ENVHYRO SAS	100	2 005	70,00					6 634	303	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 952	4 801		23 853
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 711	2 692		6 403
Immobilisations incorporelles	22 663	7 594		30 256
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		10 770		10 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 020	4 305		14 325
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 020	15 075		25 095
ACTIF IMMOBILISE	32 683	22 669		55 351

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 126 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	44 150		44 150
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 385	63 385	
Autres	13 207	13 207	
Capital souscrit - appelé, non versé	5 440	5 440	
Charges constatées d'avance			
Total	126 182	82 032	44 150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	4 435
Total	4 435

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 euros décomposé en 2 300 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	241 742
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	241 742
Affectations aux réserves	
Distributions	241 742
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	241 742

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	230 000				230 000
Primes d'émission	240 000				240 000
Réserve légale	23 000	241 742	241 742		23 000
Réserves générales	903 544				1 145 286
Résultat de l'exercice	241 742	-241 742	244 167	241 742	244 167
Total Capitaux Propres	1 638 286		485 909	241 742	1 882 453

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 295 759 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	261 765	261 765		
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	896 758	296 774	599 984	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 961	18 961		
Dettes fiscales et sociales	114 597	114 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 679	3 679		
Produits constatés d'avance				
Total	1 295 759	695 775	599 984	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	220 400			
(**) Dont envers les associés	98			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 97 euros.

Charges à payer

	Montant
Int. cours s/emp. oblig. convertibles	12 465
Int. cours s/emp. aup. établi crédit	2 024
Dettes provis. pr congés à payer	18 463
Charges sociales s/congés à payer	6 829
Divers - charges à payer	3 561
Total	43 362

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 440		
Total	5 440		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 120 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantage en nature	10 955	
Produits machine à café	3 101	
Remboursement Sinistres	8 870	
TOTAL	22 926	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 323 euros
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 20 323.13 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service comptes annuels
90 Rue de Paris
89000 AUXERRE

DIJON, le 03 août 2020

Affaire : ENVLIM GROUP
N/Réf. : 21100236/GM/GC/FT
Comptes exercice clos le 31/12/2019



Avocats Associés :

Thierry CHIRON
Romain CLUZEAU
Xavier MOUGIN
Françoise VANDENBROUCQUE
Guillaume MARTIN
Amaud JOUBERT
Jean-Eudes CORDELIER
Clémence PUIG
Lucie DELAIRE
Marine-Laure COSTA RAMOS

Avoués :

Valérie FOURNET
Constance CUVILLIER
Anne-Claire CHAILLOT
Pauline AUGÉ
Martin LOISELET
Caroline VUILLAUME
Lucille COULON
Thibaud NEVERS
Anaïs WALLÉ

Juristes :

Clarisse GONÇALVES
Esthe LEDEUIL
Tiffany DIMBLE

Conseiller :

David JACOTOT
Maître de Conférences
Facultés de Droit

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'approbation des comptes clos au 31 décembre 2019 de la société ENVLIM GROUP, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt, les documents suivants :

- L'affectation du résultat,
- Les comptes annuels,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-inclus, un chèque de 45,80 € en règlement de cette formalité pour lequel nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser la facture correspondante.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes et, restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Clarisse GONÇALVES

03 80 28 05 55

(clarissegoncalves@legiconseils.com)

Guillaume MARTIN

03 80 28 05 23

(guillaumemartin@legiconseils.com)

CASE PALAIS N°31